

Kanaky-Nouvelle-Calédonie :

# L'impératif de la décolonisation

*Le 4 octobre se tiendra le second référendum d'auto-détermination sur l'avenir de la Kanaky-Nouvelle-Calédonie. Les lecteur-es de ce numéro connaîtront donc le dénouement de cet épisode avant de lire l'article ci-dessous. Mais si le 4 octobre constituera le dénouement d'un épisode, il ne constituera pas le dénouement de cette histoire !*

Tout d'abord bien entendu, parce qu'en cas d'échec du "oui" un troisième et dernier référendum se tiendra en 2022. Et surtout, parce que quelque soit le résultat, les principaux problèmes resteront à résoudre.

## Retour sur 2018

Un premier référendum s'était tenu en novembre 2018. Disons-le tout nettement : s'il n'a pas donné une majorité pour l'indépendance (43 % de "oui"), il a constitué une surprise pour presque tout le monde. En effet, beaucoup (1) pensaient que le "référendum" était préparé dans des conditions qui ne pouvaient donner qu'un seul résultat.

Par exemple, des milliers de Kanak-es (2) étaient exclus des listes électorales pour le référendum, ce qui est fort de café quand on considère qu'il s'agit du peuple originaire du territoire : environ 20 000, ce qui est considérable pour une liste électorale de 170 000 électeur-es environ (3).

C'est en effet un débat en soi : qui a légitimité pour déterminer l'avenir d'un pays colonisé, mais aujourd'hui au peuplement multi-ethnique marqué ? Une personne d'origine européenne présente depuis des générations ? Une personne d'origine vietnamienne qui y vit depuis sa naissance ? Un.e fonctionnaire "métro" (originaire de France) de passage pour quelques années ? Les discussions sur le sujet ont été âpres, ainsi aujourd'hui en Kanaky-Nouvelle-Calédonie il y a deux listes électorales différentes : une liste électorale "normale" pour les différentes élections locales et liées à la métropole (législatives, présidentielles, etc.) d'une part ; une "liste électorale spéciale pour la consultation" (LESC), qui concerne uniquement les référendums d'auto-détermination. C'est cette liste qui a fait l'objet de beaucoup de controverses, car sa composition pouvait influencer de manière décisive sur le résultat du vote.

À tel point qu'un certain nombre de militant-es indépendantistes, par exemple l'USTKE (4), estimaient

(1) À commencer par l'auteur du présent article...  
 (2) Peuple autochtone mélanésien.  
 (3) Il y a un peu moins de 300 000 habitant-es.  
 (4) USTKE : Union syndicale des travailleurs kanaks et des exploités.  
 (5) Expression préférée à celle de boycott – qui a une connotation très "active" (par exemple fracasser une urne) en Kanaky.

que ce référendum n'avait de référendum que le nom, et que dans ces conditions une non-participation (5) avait plus de sens. Telle était par exemple l'opinion de l'auteur de ces lignes. La réalité leur a donné tort et a constitué une victoire relative pour le camp indépendantiste, montrant non seulement la forte mobilisation de la population kanake – y compris sa jeunesse précarisée – mais aussi l'écho de la revendication d'indépendance dans d'autres secteurs de la population.

## Réaliser la décolonisation

En réalité, la question de l'indépendance n'est que l'aboutissement d'une autre question : celle de la décolonisation. La Kanaky-Nouvelle-Calédonie est l'archétype du pays colonisé et opprimé, certes de petite taille. Une colonisation fondée sur la domination raciste, la spoliation des terres agricoles et des richesses naturelles, la quasi-élimination du peuple kanak au XIX<sup>e</sup> siècle... et aussi une colonisation de peuplement, avec l'installation durable de milliers de colons. Une colonisation fondée sur des assassinats impunis de militant-es par l'extrême-droite ou l'armée française.

D'un certain point de vue, l'essentiel de la population "blanche" d'origine européenne (les "Caldoches") se comporte à la manière des pieds-noirs d'Algérie : choisissant

### Kanaky, Nouvelle-Calédonie ?

Le terme "Kanaky" renvoie à la volonté indépendantiste de combattre pour l'émancipation face au colonialisme français. La désignation officielle de "Nouvelle-Calédonie" définie par le colonisateur, est dans ce territoire un vocable servant à montrer la volonté de maintien de la domination française. Depuis quelque temps, le mouvement indépendantiste utilise l'expression "Kanaky-Nouvelle-Calédonie" pour montrer sa volonté d'un État indépendant mais multiethnique et sur une base égalitaire. Cette volonté d'intégrer l'apport des différentes ethnies était affirmée dès le début du mouvement indépendantiste : ainsi, le drapeau indépendantiste intègre les couleurs bleue et rouge du drapeau tricolore pour montrer l'attachement aux principes de la Révolution française (J.-M. Tjibaou, dirigeant indépendantiste, relève lui-même en 1984 que cela a été décidé "en rappel du peuple qui se soulève contre l'opresseur et de la déclaration des droits de l'homme". Le front anti-indépendantiste n'a pas ces scrupules.

les illusions et les crimes de la domination coloniale plutôt qu'un avenir commun dans l'égalité. Il y a cependant deux différences de taille. Tout d'abord le peuple kanak est minoritaire dans son propre pays (c'est le résultat délibéré de choix politiques de l'État français). Ensuite, on parle d'un pays de moins de 300 000 habitant-es : dans cette situation tout processus de lutte armée serait sans issue, la décolonisation proviendra d'une lutte politique (6).

Réaliser la décolonisation, cela veut dire combattre les inégalités sociales qui ravagent le territoire. Aujourd'hui une grande partie de la jeunesse kanake est précarisée et vit dans la pauvreté absolue (il n'y a pas de RSA sur le territoire), sans aucun espoir de trouver un travail correct, et subissant quotidiennement les discriminations à l'emploi et au logement.

Liquider l'héritage colonial signifie mettre fin à tout cela. Ce qui nécessite une alternative politique, sur le territoire et en France métropolitaine. En Kanaky-Nouvelle-Calédonie, la principale force indépendantiste – le FLNKS – n'est plus porteuse de ce projet : son projet est celui d'une co-gestion du territoire ouverte par les "accords de Nouméa" (1998). Ainsi, quand il présente son projet pour un territoire indépendant (7), il explique sa conception du gouvernement : "La composition du gouvernement respectera strictement la représentation des groupes constitués à l'assemblée nationale" (8) ; autrement dit une co-gestion institutionnalisée, qui impliquerait par exemple des ministres de la structure calédonienne du Rassemblement national ! Les mêmes schémas s'appliquent à propos de l'écologie, du "socialisme", de la laïcité... l'idéal, c'est de pérenniser ce qui existe déjà ! Malgré ces positions qui n'ouvrent aucune perspective au peuple kanak, on a vu que la cause de l'indépendance et l'aspiration anti-colonialiste étaient vivaces. Cela pose la question d'une alternative politique ouvrière dépassant les divisions ethniques, fondée sur l'articulation entre question sociale (la lutte de classes) et lutte pour l'égalité des droits.

La nécessité de cette alternative se pose aussi en France, y compris pour résoudre le "problème calédonien". En effet, on le sait, l'indépendance politique formelle peut très bien être remplacée par une domination néo-coloniale. La question est par conséquent que l'État français impulse la lutte contre les inégalités issues du colonialisme, mais aussi dote la Kanaky-Nouvelle-Calédonie d'une capacité d'indépendance économique permettant d'établir des relations avec les autres pays du Pacifique en toute liberté. Pour le premier objectif, le développement du service public – et particulièrement de l'école publique – dans les zones de la "brousse" est fondamental... et a

déjà timidement commencé. Sauf que ce ne sont pas des gouvernements comme celui de Macron qui le feront spontanément : il faut un changement politique en France même, une alternative fondée sur la lutte de classes et la lutte pour l'égalité des droits.

## Quand on parle du requin, on voit son aileron (9)

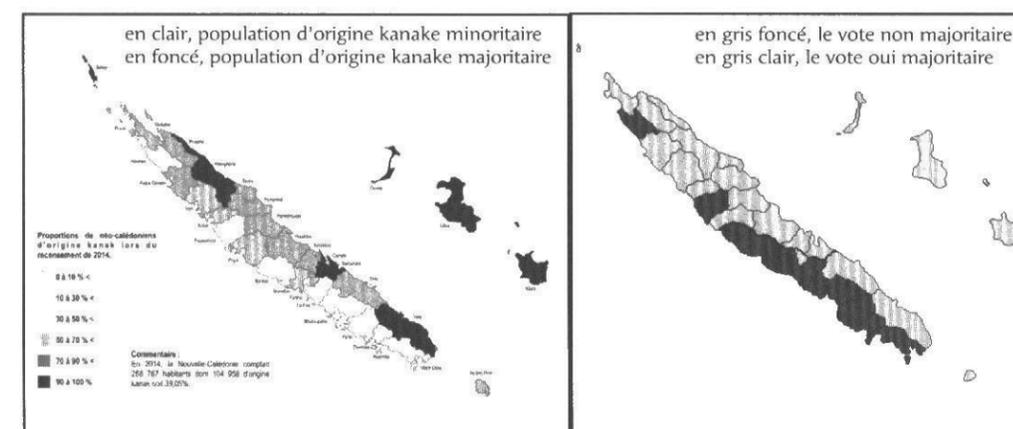
Le référendum de 2018 a, on l'a dit, constitué une relative surprise. Mais il a aussi montré deux choses importantes.

Tout d'abord, une polarisation de plus en plus marquée. Les zones majoritairement kanakes ont voté massivement pour l'indépendance, les autres massivement contre (voir cartes ci-dessous). À partir du moment où l'indépendance – avec comme enjeu une réelle décolonisation – devient quelque chose de crédible, le naturel revient au galop. Ainsi les forces anti-indépendantistes ont constitué le "bloc loyaliste", intégrant ouvertement l'extrême-droite sous la forme de l'antenne calédonienne du FN.

Par ailleurs, l'État français avait gardé une quasi-neutralité en 2018, considérant le "non" à l'indépendance comme acquis. Comme la domination française est menacée, que les choses deviennent sérieuses, l'État macroniste réagit : après tout, il en va du "rayonnement" – en l'espèce la présence militaire – de la France dans le Pacifique. Ces derniers mois il y a eu plusieurs entorses à une "neutralité" devenue de plus en plus virtuelle. Par exemple, en acceptant pour la première fois une dérogation au code électoral. Ainsi, en temps normal aucune force politique ne peut s'arroger le drapeau tricolore dans une consultation électorale... l'État vient pourtant de le permettre au camp anti-indépendantiste.

On le voit, quel que soit le résultat, le chemin du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et de l'élimination des séquelles du colonialisme est encore long.

Quentin Dauphiné  
15/09/2020 □



(6) Pour une présentation plus précise de l'histoire coloniale du territoire, voir *L'Émancipation* n°2 d'octobre 2018 (disponible sur demande).  
 (7) FLNKS, *Le projet du FLNKS Kanaky - Nouvelle Calédonie souveraine*, 2018.  
 (8) *ibid*, p.12.  
 (9) Il n'y a pas de loup en Kanaky...